

SOMMAIRE

ÉDITO	3
PARTIE I : LA RÉGION POURSUIT SON INVESTISSEMENT MASSIF MALGRÉ L'INFLATION	4
I. UN INVESTISSEMENT ÉLEVÉ ET UNE GESTION RESPONSABLE	6
II. BUDGET VERT : LA RÉGION VA ENCORE PLUS LOIN POUR LE CLIMAT	8
PARTIE II : L'ÉCOLOGIE ET LE SOCIAL AU CŒUR DU BUDGET RÉGIONAL 2024	49
I. LA RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE : MOTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE SOUVERAINETÉ	
A. 150 M€ pour le Plan Habitat Durable, grande cause du mandat	n 14 15 :es 16 17 18
II. LA RÉGION INCLUSIVE : PLUS D'ÉGALITÉ POUR PLUS DE LIBERTÉ	19
A. L'éducation et la formation pour choisir son avenir	20 21 21 22

TT é

ÉDITO

Notre budget 2024 allie investissement élevé de 1,2 milliard d'euros, record par habitant pour une région, autofinancé à 70%, et gestion responsable. Il est construit, politiquement mais aussi techniquement depuis 2021, autour de l'enjeu climatique (Pacte vert) et des impacts environnementaux. Ma volonté est d'agir pour concilier social, écologie et économie, de poursuivre les grandes mutations et la transformation de notre modèle et d'œuvrer pour que chacun puisse vivre dignement.

Durant la crise COVID de 2020 et pour en sortir, la Région Occitanie est intervenue de manière exceptionnelle car la situation l'était. Ce sont 800 M€ qui ont été mobilisés au bénéfice des entreprises, des territoires et de leurs habitants. 104.000 aides versés! Du jamais vu. Les Régions ont été les collectivités qui ont le plus accompagné les politiques de soutien et de relance, et sont aujourd'hui attendues fortement sur le climat, tout cela sans être suffisamment soutenues par l'Etat.

Face à une situation internationale incertaine et aux tensions qui traversent nos sociétés, nous devons faire les bons choix, les plus justes et utiles pour nos concitoyens. C'est pourquoi j'ai choisi de continuer d'investir massivement, et ce dans un contexte inflationniste. C'est un véritable défi, mais c'est avant tout une nécessité de prendre à bras le corps les sujets qui préoccupent nos concitoyens : pouvoir se nourrir correctement, se loger décemment ou encore se déplacer librement. Notre pays n'a jamais compté autant de personnes en situation de précarité depuis 30 ans. En 2024, nous maintiendrons toutes nos aides au pouvoir d'achat ainsi qu'un soutien renforcé aux plus fragiles. C'est aussi le sens de notre Plan Habitat Durable, grande cause de ce mandat, avec un focus particulier sur le logement.

C'est aussi le choix d'agir pour concilier l'écologie et la souveraineté. L'un des défis majeurs pour l'Occitanie est l'accueil chaque année de 42 000 nouveaux habitants. En raison de cette attractivité, nous menons uns bataille permanente pour la création d'emplois. Elle porte ces fruits avec un PIB dont la croissance est la plus importante de notre pays, mais nous devons aller plus loin. Quand personne n'y croyait il y a 7 ans, nous avons fait le pari de l'hydrogène et de l'éolien flottant et aujourd'hui c'est une réalité concrète.

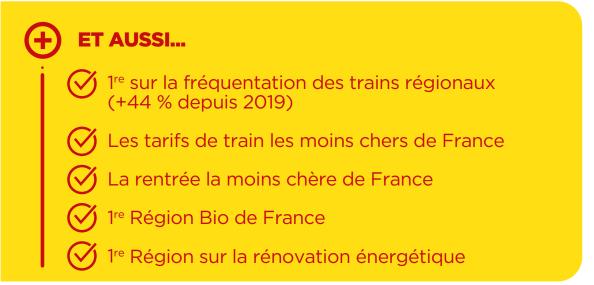
Investir sur des filières d'avenir, faire le pari de la science, de l'économie des besoins essentiels. C'est ainsi que la France et l'Europe tireront leurs épingles du jeu. Pas par le repli nationaliste, mais au contraire par la confiance, principe actif du progrès. C'est mon engagement et l'action politique que je continuerai à mener avec la majorité régionale en 2024, au service de nos concitoyens.



Carole DELGA
Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée







^{*} Toutes les données sont basées sur le CA 2022, sauf l'investissement total par habitant et l'éducation qui sont basés sur la moyenne des CA 2017/2022 faute de données disponibles. ** Devant Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire.

I. UN INVESTISSEMENT ÉLEVÉ ET UNE GESTION RESPONSABLE

Après la récession économique de 2020 consécutive à la crise sanitaire et au rebond observé en 2021, la croissance mondiale a ralenti et devrait être ramenée à 2,9% en 2024. Les tensions géopolitiques et notamment les conséquences des guerres en Ukraine et au Proche - Orient ainsi que le durcissement des politiques monétaires menées par les Banques centrales participent de cette tendance générale.

Ce ralentissement économique est associé à une décélération fragile de l'inflation. Malgré cela, le « choc inflationniste» continue de peser sur les dépenses régionales principalement sur le volet éducation et transport. Pour autant, la Région a décidé de soutenir les habitants et les entreprises avec des aides au pouvoir d'achat mais aussi des aides en faveur de la transition énergétique et de la production des énergies renouvelables, tout en assurant la hausse de ses dépenses liées à l'inflation. En 2024, cette hausse est estimée à 140 M€, avec 3 secteurs particulièrement impactant: les cantines et les factures d'énergie des lycées (+ 32 M€), les transports routiers (+30 M€) et les transports ferroviaires (+25 M€).

LA BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT IMPACTE ESSENTIELLEMENT LES RÉGIONS

Le projet de loi de finances 2024 prévoit une réduction des dotations d'Etat versées aux Régions à hauteur de 127 M€ (12 M€ pour l'Occitanie). L'échelon régional est le seul véritablement affecté par ces baisses alors que les Régions sont de plus en plus sollicitées pour contribuer au financement des investissements indispensables à la neutralité carbone. Elles doivent également compenser le désengagement de l'État sur le financement des infrastructures ferroviaires.

Carole Delga a rencontré la Première ministre pour lui faire part de ces préoccupations et a demandé à l'État d'annuler intégralement, et de façon définitive, ces baisses injustifiées. Un nouveau rendez-vous doit avoir lieu la semaine prochaine.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2024

BUDGET TOTAL 3,55 MILLIARDS D'€

€

1,2
MILLIARD D'€
D'INVESTISSEMENT





+ 35 %
D'INVESTISSEMENT DEPUIS
2019

- 1.2 %

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN EUROS



DE L'INVESTISSEMENT AUTOFINANCÉ



- 15 % SUR LE RECOURS À L'EMPRUNT

RETOUR AUX GRANDS ÉQUILIBRES D'AVANT CRISE

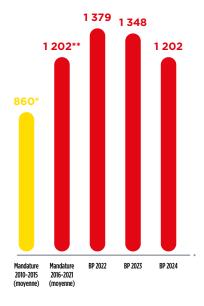
Avec un budget de 3,55 milliards d'euros, dont 1,2 milliard d'euros consacré à l'investissement, la Région poursuit sa politique volontariste pour soutenir l'activité, préserver le pouvoir d'achat, favoriser la justice sociale et accompagner la transition écologique.

Le budget 2024 incarne un retour aux grands équilibres d'avant crise, il succède à des budgets d'exception adoptés dans un contexte de crise sanitaire et économique. Malgré un investissement massif pour répondre à une crise entre 2020 et 2022, la Région préserve une capacité de désendettement

satisfaisante, inférieure à 7 ans, loin du seuil d'alerte des Régions. Elle assure même le financement à hauteur de 70% de ses investissements par des ressources propres. La Région poursuit dans le même temps ses efforts de gestion en diminuant de 1,2% ses dépenses de fonctionnement et en baissant son recours à l'emprunt (- 62 M€).

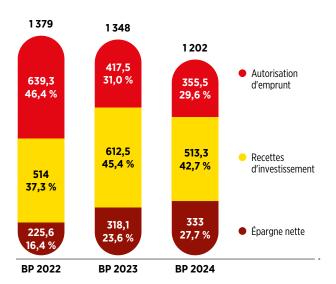
Avec une telle stratégie financière, la Région préserve ses capacités d'actions futures et conserve les marges de manœuvre nécessaires pour faire face, le cas échéant, à de nouveaux aléas conjoncturels.

Évolution de l'investissement de 2010 à 2024



^{*} Moyenne des Comptes Administratifs 2010-2015.

Un investissement élevé associé à une gestion responsable





 $^{^{**}}$ Évolution comparative des budgets primitifs successifs (hors décisions modifications).

II. BUDGET VERT : LA RÉGION VA ENCORE PLUS LOIN POUR LE CLIMAT

Depuis sept ans, la Région est engagée dans la transformation de son modèle de développement et agit face aux multiples crises et transformations traversées par notre pays. Avec sa stratégie Région à Énergie Positive (REPOS), et son Pacte vert, adopté en 2020, co-construit avec les citoyens lors d'une consultation citoyenne, la Région planifie son action pour répondre aux défis sociaux et climatiques.

En lien avec REPOS et le Pacte vert, la Région Occitanie a été la première, dès 2021, à annexer à ses documents budgétaires un Budget vert. Cette démarche d'évaluation du budget régional classe l'ensemble des dépenses de la collectivité selon leur impact environnemental. Elles peuvent être considérées comme :

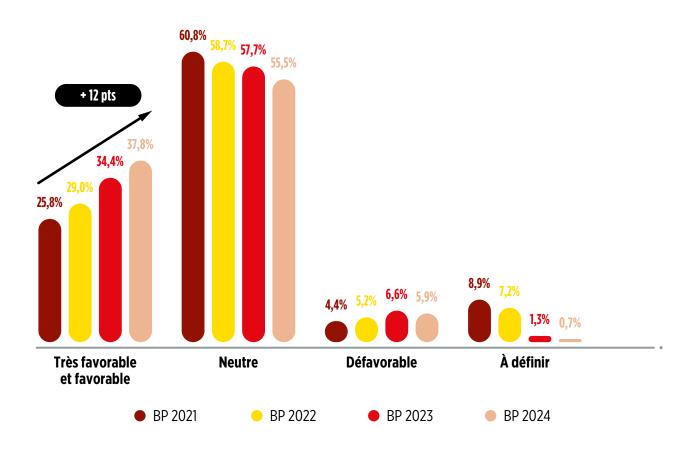
- Très favorables au climat : elles atténuent directement la consommation d'énergies fossiles par réduction ou substitution ;
- Favorables au climat : elles contribuent à la transition énergétique par des allocations de recherche ou le soutien aux projets verts des entreprises;
- Neutres, soit sans impact sur la consommation énergétique comme par

- exemple les formations sanitaires et sociales ou la lutte contre les discriminations ;
- Défavorables, directement liées à la consommation d'énergies fossiles.

 Une part, désormais résiduelle (moins de 2%) ne peut être rangée dans l'une ou l'autre de ces catégories.

Entre 2021 et les prévisions de 2024 : progression de 12 points des dépenses favorables ou très favorables, passage de 25,8% à 37,8%.

Au total, en 2024 : plus 93% des dépenses seront très favorables, favorables ou neutres pour le climat. Les dépenses défavorables, impactés depuis 2022 par la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, représenteront 6% des dépenses régionales.





LES PRIORITÉS DU BUDGET RÉGIONAL 2024 3,55 Mds€*



^{*} À ces dépenses d'interventions s'ajoutent les dépenses des services généraux, service de la dette, atténuations de produits, fonds React EU.

I. RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE : MOTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA SOUVERAINETÉ

A. 150 M€ POUR LE PLAN HABITAT DURABLE, GRANDE

CAUSE DU MANDAT

Jeunes, étudiants, ménages modestes, actifs ou retraités, tous subissent les conséquences de la crise historique du logement qui sévit aujourd'hui en France. Une triple crise, à la fois marquée par une pénurie d'offre, une dégradation du parc immobilier actuel, et un décalage croissant entre revenus et prix des loyers. Et des conséquences qui pénalisent habitants comme acteurs de l'habitat. Avec 42 000 nouveaux habitants accueillis chaque année, l'Occitanie n'échappe pas au constat national et se fixe comme ambition de répondre aux besoins de ses habitants, notamment en leur permettant d'accéder à un logement de qualité.

Face au manque d'investissement et d'engagement de la part de l'Etat, la Région a pris les devants en soutenant très tôt la construction et la réhabilitation de l'habitat, avec des résultats déjà probants : 6 430 personnes accompagnés via le dispositif Rénov'Occitanie, 45 000 logements sociaux familiaux soutenus, 10 M€ déployés pour le soutien aux logements sociaux étudiants, plus de 8 M€ pour le soutien à la rénovation de logements communaux. L'Occitanie est par ailleurs la Région qui investit le plus dans la construction et la rénovation énergétique des logements sociaux (221 M€). En 2024, la Région consacrera 6 M€ pour soutenir le logement familial.

スクOM SUR...

LE RAPPORT GARDINAL AU COEUR DU PLAN HABITAT DURABLE

En mai 2021, Carole Delga avait missionné Didier Gardinal, conseiller du CESE, pour identifier des pistes de travail destinées à poser les bases d'une politique ambitieuse en matière d'habitat durable. Au total, 53 auditions ont été réalisées auprès d'entreprises, d'associations, deservices de l'état, etc.

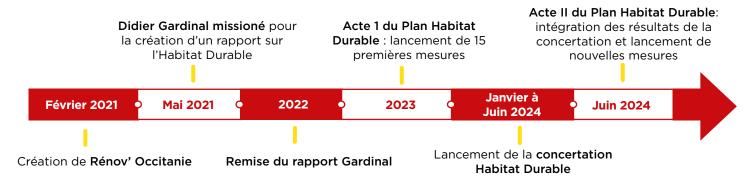
Remis à la présidente de Région en janvier 2022, le rapport dresse un constat - En Occitanie, 31,5% des logements sont classés énergivores - et propose des recommandations concrètes destinées à mobiliser les acteurs professionnels et publics et proposer des actions opérationnelles :

- Renforcer l'accompagnement (technique et financier) des propriétaires et copropriétaires afin de faciliter la réalisation de travaux de rénovation;
- Accompagner les collectivités dans la rénovation et réhabilitation de leur patrimoine;
- Agir pour industrialisation le secteur de la rénovation afin de faire baisser les coûts;
- Devenir une Région exemplaire par la mise en œuvre d'un grand plan de réhabilitation de ses bâtiments;
- Rendre attractif les métiers du BTP.



PLAN HABITAT DURABLE : LE LOGEMENT AU CŒUR DES PRIORITÉS

Afin de renforcer et développer l'action régionale, la présidente de Région Carole Delga, a fait le choix de faire de l'Habitat Durable la grande cause du mandat 2021-2028. Cette ambition, traduite par la création d'un plan dédié, vise à la fois à répondre aux enjeux à court terme - encourager l'offre de logements sociaux, œuvrer pour le rééquilibrage entre urbain et péri-urbain, apporter de l'ingénierie aux communes - et long terme, en travaillant sur l'emploi de nouveaux matériaux dans la construction et en veillant au développement d'une architecture de qualité et repensée, notamment en matière de vivre-ensemble. La présidente de Région s'est pour cela appuyée sur les recommandations du rapport rédigé par Didier Gardinal rendu en 2022 (voir encadré).



LES 15 PREMIÈRES MESURES EFFECTIVES DÈS LE 1ER JANVIER 2024 :

- Accompagner les territoires ruraux et les quartiers populaires pour les rendre attractifs en :
 - Aidant les communes et les intercommunalités à construire des logements sociaux de qualité (Mesure 1);
 - Posant 3 conditions obligatoires à la rénovation des quartiers populaires : une consultation des habitants et associations du quartier ; leur relogement au sein du même secteur ; une reconstruction alliant qualité architecturale et environnementale (Mesure 2);
 - Luttant contre les logements vacants. A terme, cette mesure vise à transformer les logements vacants privés et les bâtis laissés à l'abandon, en logements sociaux (Mesure 3);
 - Proposant une expertise d'ingénierie clé en main aux communes via l'Agence Régionale d'Aménagement et de Construction (ARAC). Début 2024, l'expérimentation de ce dispositif sera menée sur trois territoires identifiés par la Région (Mesure 4);
 - Créant un habitat source de lien et de partage entre ses occupants à travers un Appel à projets « Habitats partagés et participatifs » (Mesure 7);
 - Aidant les communes de moins de 3000 habitants dans leurs projets d'habitats durables pour qu'ils soient les plus sobres et économiques possibles (en énergie et matériaux notamment), à travers un appel à candidatures lancé début 2024 (Mesure 12).

- Réduire la consommation énergétique des bâtiments en :
 - Rénovant le patrimoine bâti des communes rurales pour le rendre moins énergivore.
 Cette mesure s'applique aux communes de moins de 3500 habitants et vise à les assister dans la phase de diagnostic, de financement et de réalisation des travaux. L'objectif est de rénover 350 bâtiments pour réduire d'au moins 40% leur consommation énergétique (Mesure 5);
 - Massifiant la rénovation thermique des logements collectifs (Mesure 11).

L'INFO EN 🛨

De **janvier à juin 2024**, la Région réalisera une **grande concertation** pour recueillir l'avis :

- Des instances régionales de concertation: CESER, Parlement de la montagne et de la mer, Conseil régional des jeunes, Assemblée des Territoires et COP régionale;
- Des professionnels de la construction et de l'habitat durable ;
- Des citoyens, à travers les Assises de l'habitat durable organisées en avril 2024.



- 3. Bâtir une filière économique de l'écoconstruction plus sobre et respectueuse de l'environnement en :
 - Travaillant à une nouvelle manière de concevoir et de construire les logements, en partenariat avec l'Ordre des architectes d'Occitanie (Mesure 6);
 - S'inspirant des mesures exemplaires et innovantes en matière d'habitat pour les appliquer au plus grand nombre de territoires, en partenariat avec la Fabrique des Transitions (Mesure 8);
 - Développant les filières d'éco-matériaux bio et géosourcés en lien avec les professionnels du secteur (Mesure 9);
 - Amplifiant le réemploi de matériaux sur les chantiers de construction et de rénovation; en favorisant l'approvisionnement des matériaux par l'économie circulaire; en économisant et réutilisant les eaux domestiques (Mesure 10).

- 4. Développer les emplois liés à l'habitat durable grâce à la formation en :
 - Modernisant l'image et l'offre de formation pour les métiers de la transition écologique et de l'habitat durable (Mesure 13);
 - Amplifiant une offre de formation dédiée aux nouveaux métiers de services dans l'habitat durable - conciergerie, entretien des espaces verts, etc - (Mesure 14);
- Créant un campus régional dédié à la formation dans le secteur de l'habitat durable. Le campus référent se situera à Montpellier. Pour mailler tout le territoire, une offre de formations adaptées sera aussi proposée dans chaque département. (Mesure 15).

HABITAT OU LOGEMENT, DE QUOI PARLE-T-ON?

Le concept d'habitat se distingue de celui du logement par sa vision plus large, en ne se limitant pas au seul domaine physique d'un bâtiment ou d'une maison. L'habitat intègre à la fois le milieu de vie, l'environnement ou encore le modèle d'organisation des logements. L'habitat qualifié de durable répond pour sa part à des exigences sociales et environnementales telles que l'accès au logement pour tous ou la performance énergétique des bâtiments.

C'est dans cette logique que le Plan Habitat Durable régional couvre l'ensemble de la chaîne, de la planification à la production, de la construction au vivre-ensemble.

B. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LYCÉES ET PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES : LA RÉGION ACCÉLÈRE

La Région Occitanie s'est dotée d'un **plan pluriannuel d'investissement** pour la période 2021-2027 et consacrera **800 M€** aux 225 lycées publics dont 157 M€ en 2024 décliné en plusieurs axes :

- La construction de 4 nouveaux lycées à énergie positive à Auterive (31), Cournonterral (34), Toulouse (31) et Montpellier (34).
- L'extension de 5 établissements existants : Jean-François Champollion à Lattes (34), Rosa Luxemburg à Canet-en-Roussillon (66), Françoise à Tournefeuille (31), Nelson Mandela à Pibrac (31) et Léon Blum à Villefranche-de-Lauragais (31).
- La rénovation des lycées.

En 2024, la priorité est à nouveau donnée à l'optimisation énergétique de tous les établissements pour réduire leur empreinte environnementale : isolation des bâtiments, conversion énergétique des chaudières, raccordement aux réseaux de chaleur, installations photovoltaïques, etc.

Les travaux de rénovation déjà engagés ont permis de diminuer de 13% la consommation énergétique des établissements sur les 12 derniers mois.

UN OBJECTIF DE 100% DES LYCÉES SÉCURISÉS

Depuis 2016, la Région a engagé 63 M€ dans la sécurisation des lycées publics. 4 objectifs ont été fixés :

- 100% de lycées équipés de clôtures périphériques ;
- 100% de lycées équipés d'un système de vidéo protection ;
- 100% de lycées équipés de contrôles d'accès
- 100% de lycées équipés d'un plan particulier de mise en sécurité mis à jour (PPMS).

A ce jour, **90% des lycées sont entièrement sécurisés** contre 20% en 2016. Les travaux restants se poursuivent sur de nombreux lycées.

ZOOM SUR...

L'ÉOLIEN EN MER FLOTTANT

Dès 2017, la Région a anticipé le potentiel de l'éolien flottant en dotant le territoire d'un port capable d'accueillir le développement de cette filière qui représentera à terme 40% du mix énergétique régional à l'horizon 2050.

Grâce à un investissement massif de 420 M€ et à la création d'une SEMOP intégrant les acteurs majeurs de la filière, la Région accueille aujourd'hui la construction des flotteurs de 3 éoliennes pilotes dans le Lot et à Port-La Nouvelle et verra bientôt l'installation de deux fermes éoliennes pilotes au large de nos côtes.

C'est au total 60 MW, soit la consommation d'une ville comme Perpignan qui seront produits dans les prochaines années. 250 MW puis 500 MW sont déjà programmés à horizon 2030.

En 2024 l'éolien en mer se structurera pour les 30 ans à venir dans le cadre d'un grand débat public dont la Région et le Parlement de la Mer seront parties prenantes notamment pour y porter les enjeux de conciliation de cette grande ambition avec la pêche et la protection des milieux marins.



C. LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE POUR CRÉER DES EMPLOIS ET ASSURER L'AVENIR

INNOVER POUR ANTICIPER LES MARCHÉS D'AVENIR ET CRÉER LES EMPLOIS DE DEMAIN

En 2024, **15 M€** seront consacrés au soutien de**s entreprises dans leurs projets d'innovation**, qu'il s'agisse de **projets individuels** (Contrat Innovation,PIA4 - France 2030 volet régionalisé) ou de **projets collectifs** (I-DEMO).

La priorité de la Région sera d'accompagner des projets :

- De transformation et d'innovation particulièrement structurants ou répondant à un objectif de souveraineté avec le Contrat 3S;
- De profondes transformations écologiques et sociales, avec le Contrat Entreprise d'Avenir, orienté plus spécifiquement sur les TPE/PME.

10 M€ seront dédiés en 2024 à la montée en puissance progressive de ces nouveaux dispositifs.La Région accompagne dans cette optique la création du Technocampus Hydrogène à Francazal, qui avec 45 M€ sera le plus grand centre européen d'essai sur les nouvelles technologies de l'hydrogène. Elle continuera à déployer le fond souverrain régional de 14 M€ en particulier avec les acteurs du territoire. La Région entrera aussi au capital d'entreprises via l'ARIS.



NOUVEAUTÉ (

Début 2024, un nouveau dispositif ciblé sur les startups sera mis en œuvre pour permettre d'accélérer la croissance de ces jeunes entreprises innovantes à fort potentiel et encourager ainsi l'émergence de projets nouveaux.



15 M€

Pour soutenir les entreprises dans leurs projets d'innovation

L'AUTODIAGNOSTIC IMPACT SCORE: UN NOUVEL OUTIL OBLIGATOIRE POUR L'OBTENTION D'UNE AIDE RÉGIONALE

lère étape incitative pour engager une démarche de transformation, la Région propose aux entreprises du territoire un outil d'auto-évaluation à 360° afin de prendre conscience de leur niveau de maturité et d'identifier des leviers de progrès. Simple et gratuit, il permet aux entreprises d'évaluer leur impact social, écologique, leur niveau d'engagement dans le partage de la gouvernance et de la valeur, de mesurer leur progression et d'identifier des axes d'amélioration.

Il devient en 2024 une condition obligatoire pour solliciter les aides économiques de la Région. En 2023, plus de 450 entreprises régionales ont déjà réalisé cet autodiagnostic Impact Score.

RÉPONDRE AUX BESOINS EN COMPÉTENCES DES ENTREPRISES ET SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS



En 2024, la Région mettra en place un 19^{ème} salon « TAF », à Millau (12)



73 M€

Pour lutter contre les inégalités d'accès à la formation et à l'emploi Poursuite des actions du Pacte pour l'Embauche pour lever les freins de l'embauche : rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, Revenu Ecologique Jeunes (REJ), aide à la garde d'enfants, aide à la mobilité, aide à la restauration et à l'hébergement, etc. 73 M€ seront consacrés en 2024 à ces aides pour lutter contre les inégalités d'accès à la formation, à la qualification et à l'emploi.

D. UNE RÉGION ENGAGÉE POUR ROUVRIR DES LIGNES DE TRAIN ET AMÉNAGER DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS PERFORMANTES

POURSUITE DU TRAVAIL DE DÉCARBONATION

- 61 M€ pour moderniser et entretenir les infrastructures ferroviaires;
- 29 M€ pour les lignes à grande vitesse Toulouse-Bordeaux et Montpellier-Perpignan;
- 32 M€ pour soutenir la création d'infrastructures de transports en commun ;
- 339 M€ pour acquérir de nouvelles rames et améliorer celles existantes. En 2024, 23 rames AGC seront rénovées pour offrir plus de places et de services aux voyageurs. 2024 verra aussi se concrétiser l'acquisition de 7 nouvelles rames Régio2N venant s'ajouter aux 11 premières déjà commandées en 2023;
- 15 M€ pour accompagner les pôles d'échanges multimodaux ;
- 4 M€ pour rendre les gares du territoire accessibles à tous;
- La Région a également engagé avec l'entreprise tarnaise SAFRA une expérimentation inédite de transformation de 15 autocars diesel en autocars électriques avec une pile à combustible alimentée par de l'hydrogène, pour laquelle elle mobilise 8,7 M€. Avec une autonomie de 500 km, ces véhicules seront mis en exploitation début 2024 sur les lignes de cars liO.

(Politique tarifaire des transports à retrouver p.20).

[RENDEZ-VOUS MARQUANT]

LA RÉGION ROUVRIRA FIN 2024 LA LIGNE DE TRAIN MONTRÉJEAU-LUCHON FERMÉE DEPUIS 2014 :

Après la réouverture de la Rive Droite du Rhône, la Région devient propriétaire de la ligne Montréjeau-Luchon, pour accélérer sa remise en service. Une première en France. Une fois mise en service, la ligne offrira 6 allers-retours quotidiens avec un temps de parcours de 35 min. Cinq points d'arrêt seront desservis : Montréjeau-Gourdan-Polignan, Loures-Barousse, Marignac-Saint-Béat, Saléchan-Siradan et Bagnères-de-Luchon. L'offre proposée sur la ligne permettra également d'aller jusqu'à Toulouse où des correspondances seront possibles avec les TGV, les Trains d'Équilibre du Territoire (TET) et les trains de nuits. Par ailleurs, le 1er train à hydrogène mis en service en France le sera sur la ligne Montréjeau-Luchon.



E. VERS UN MODÈLE AGRICOLE SOUVERAIN ET DURABLE

La Région proposera en 2024 un contrat de filière vitivinicole comprenant large éventail un d'actions opérationnelles. Travaillé de la Chambre ľégide Régionale d'Agriculture, et avec les Vignerons Indépendants Français, la Coopération Vinicole, la Fédération du Négoce et les interprofessions, ce contrat doit répondre aux inquiétudes des professionnels qui font face à des défis sans précédent (effets du dérèglement climatique, aléas des marchés...). Il sera doté de 5M€ sur les trois prochaines années.



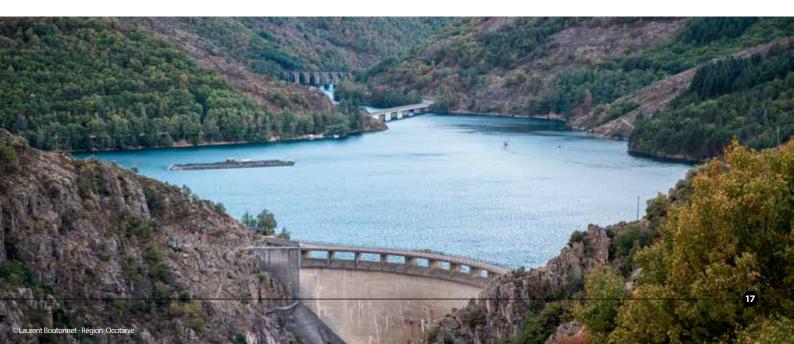
POUR UNE AGRICULTURE PLUS JUSTE ET PLUS DURABLE

- 38 M€ pour le déploiement du plan Installation-Transmission;
- Signature des premiers Contrats agriculture durables;
- Développement de la centrale d'achat Occit'Alim à travers la création d'un groupement d'intérêt public (GIP);
- Déploiement de la marque régionale Sud de France-l'Occitanie;
- Poursuite de l'opération de solidarité alimentaire Bien Manger Pour Tous, dédiée aux jeunes en situation de précarité, dans de nouveaux territoires.
- 9 M€ en faveur de divers appels à projets : défense des forêts contre les incendies, accompagnement des entreprises forestières etc.



+1,5 M€ POUR L'EAU : LE BUDGET DÉDIÉ À L'EAU EST PORTÉ À 40,8 M€

Cette augmentation permettra d'achever le transfert des ouvrages hydrauliques de la Neste et des rivières de Gascogne au réseau hydraulique régional (RHR), de poursuivre le programme de prévention des inondations et d'ouvrir de nouveaux dispositifs pour l'irrigation agricole.



F. VERS UN TOURISME PLUS RAISONNÉ

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE CRTL POUR RENFORCER LES SYNERGIES ET PROMOUVOIR L'OCCITANIE ET SES DESTINATIONS

- Le déploiement de 2 nouveaux dispositifs d'accompagnement des entreprises touristiques, « Pass Transformation Ecologique » et « Contrat Entreprises d'Avenir », pour soutenir les projets de transformation énergétique et/ou environnementale (6 M€);
- L'accompagnement de la transformation des stations thermales (ex : ouverture des thermes gardoises Les Fumades en 2024 - 2,6M€ financé par la Région);
- Le développement du tourisme d'itinérance et le tourisme à vélo;
- L'accompagnement, des stations de ski des Pyrénées vers le tourisme 4 saisons
- Une expérimentation pour la création d'un groupement d'employeurs dédié à l'emploi saisonnier.



6 M€

Pour soutenir les projets de transformation énergétique ou environnementale des entreprises touristiques

JVEAUTÉ



Un Appel à projets pour un tourisme plus social et solidaire : 9,9 M€ pour accompagner les structures publiques liées au tourisme.

G. L'AIDE AUX COMMUNES POUR LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



137 M€

Pour soutenir les maires, soit +50% par rapport à la moyenne du précédent mandat

141 M€

Pour soutenir les maires en 2024



- Elargissement des aides à la désimperméabilisation et renaturation des espaces publics et des cours d'école;
- Encouragement à la rénovation énergétique et mise en accessibilité des bâtiments publics reconnus en tant qu'Etablissements Recevant du Public (ERP);
- Renforcement des équipements publics répondant aux besoins prioritaires des habitants (équipements de centralité, équipements publics d'intérêt local, structures petite enfance, restauration collective);
- La Région continuera d'accompagner la formation professionnelle de proximité sur tout le territoire pour rapprocher les citoyens des offres de formation (250 communes de la région propose aujourd'hui au moins une formation – via la mise en place d'outils pour suivre la formation en ligne ou à distance).

II. LA RÉGION INCLUSIVE : PLUS D'ÉGALITÉ POUR PLUS DE LIBERTÉ

A. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION POUR CHOISIR SON AVENIR

LA FORMATION AUX MÉTIERS DE DEMAIN :

- Revenu Ecologique Jeune (REJ): pour encourager les jeunes à s'orienter vers des métiers en lien avec l'économie décarbonée et la transition écologique. Déjà 1 500 bénéficiaires;
- 8 Ecoles ETRE: pour former aux métiers verts (agriculture, écohabitat, entretien des espaces naturels, etc.);
- 23 Ecoles Régionales du Numérique : dans les 13 départements, 1 700 personnes formées aux métiers du développement web/mobile, de la maintenance réseaux et de l'infographie.

L'INFO EN (+)

En 2024, la Région Occitanie soutiendra près de 30 000 personnes dans leur projet professionnel en privilégiant les métiers d'avenir et les publics éloignés de l'emploi.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS DISCRIMINÉS VERS L'EMPLOI :

- 13 Ecoles de la deuxième chance : l'insertion durable dans l'emploi de plus de 1 700 jeunes sans diplôme ;
- Dispositif « Nouvelles Chances »: alternative aux formations professionnelles classiques proposant des pratiques pédagogiques différentes et innovantes adaptées à tous types de publics.



LA RENTRÉE SCOLAIRE LA MOINS CHÈRE DE FRANCE EN OCCITANIE :

- Gratuité des manuels scolaires (5,6 M€);
- Gratuité des **premiers équipements** pour les élèves en formation professionnelle (4,2 M€);
- Gratuité des **transports scolaires** pour 180 000 élèves (15 M€) ;
- Fourniture d'un **ordinateur portable individuel** (26,5 M€);
- Aide à la lecture auprès de libraires indépendants (1,48 M€);
- Aide à la **restauration scolaire** pour les familles en difficultés financières (1,7 M€), en plus du gel des tarifs pour l'année scolaire 2023-2024.

GUIDER LES JEUNES DANS LEURS CHOIX D'ORIENTATION:

- Des actions d'information sur les métiers dès la classe de 5ème (2,1 M€);
- Les 3 Maisons de l'Orientation (86 000€) et les 2 Maisons de l'Orientation Mobiles (650 000€).

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES D'OCCITANIE

2023-2024 : nouveau Conseil Régional des Jeunes (CRJ) ;

Généralisation des **Journées Climat** pour soutenir la mise en œuvre d'agendas spécifiques dans les lycées en lien avec les éco-délégués, chargés d'agir pour la transition écologique à l'échelle de leur établissement.





Le lancement prochain d'un budget participatif dédié aux étudiants, conçu avec eux, pour soutenir les initiatives visant à améliorer la Vie Etudiante.

C; ZOOM SUR...

L'UNIVERSITÉ POUR TOUS

25 M€ en 2024 pour encourager et faciliter l'accès aux études supérieures sur l'ensemble du territoire, y compris en dehors des métropoles.

Le soutien aux Villes Universitaires d'Équilibre (VUE) via :

- L'accompagnement des travaux d'aménagement et de construction d'établissements d'enseignement supérieur dans ces territoires. Comme par exemple: la construction de l'extension de l'antenne de l'Université Paul Valéry à Béziers et l'achèvement de la réhabilitation du Campus de l'IUT de Tarbes;
- L'ouverture de formations Universitaire de Technologie (BUT) Informatique à l'IUT de Castres;
- 13 campus connectés répartis sur l'ensemble de la région.



B. LES MOBILITÉS DOUCES ET COLLECTIVES POUR SE DÉPLACER À MOINDRE COÛT

LES TRAINS RÉGIONAUX LES MOINS CHERS DE FRANCE ROULENT TOUJOURS EN OCCITANIE

Depuis 2016, la Région Occitanie a engagé une baisse continue des tarifs des transports régionaux, dans les trains comme dans les cars liO. Dans une logique d'intermodalité, elle mise aussi sur le développement de modes doux, du covoiturage et du transport à la demande dans les territoires.

- Poursuite d'une politique tarifaire attractive dans les trains et cars liO, avec par exemple la mise en place, à compter du 22 décembre 2023, de la gratuité à l'usage pour 1 million de jeunes âgés de 12 à 26 ans;
- Renouvellement à compter du partenariat avec les EPCI pour le développement du transport à la demande dans les territoires, financés à hauteur de 70% par la Région;
- Lancement au cours du 1er semestre d'une expérimentation visant à doubler l'aide régionale au covoiturage pour les jeunes âgés de 18 à 26 ans.





Ça roule pour le Plan Vélo!

Dans le cadre du développement des mobilités douces et notamment cyclables, la Région lancera 2 expérimentations à la rentrée de septembre 2024 : le prêt de vélo aux lycéens (dans six lycées d'Occitanie) ainsi que le lancement d'un nouveau service de location longue durée en gare pour les abonnés aux trains régionaux. Elle accompagnera également les communes et EPCI pour la création de pistes cyclables et Voies vertes - Véloroute afin de favoriser la pratique du vélo au quotidien ainsi que le cyclotourisme.

C. SANTÉ: POUR UN ÉGAL ACCÈS AUX SOINS DE TOUS

Engagée pour construire la santé du quart d'heure en Occitanie, la Région se mobilise sur tous les fronts : recrutement de médecins, formation des étudiants, création et rénovation de maisons et centres de santé, soutien aux hôpitaux... Un engagement qui se poursuit en 2024 avec un investissement global de plus de 135 M€:

- Recrutement de médecins dans les déserts médicaux. Objectif: ouverture d'une dizaine de nouveaux Centres de Santé Ma région d'ici fin 2024. Déjà 65 médecins recrutés;
- Création de 1 700 nouvelles places de formations paramédicales et sociales;
- Création de 3 nouveaux sites de formation ;
- Accompagnement des collectivités pour la création et l'extension de maisons et centres de santé;

 \oplus

Financement à titre expérimental de postes de chefs de clinique dans les territoires afin de réduire les inégalités d'accès au soin. Les premiers postes seront annoncés au printemps 2024.

 Réflexions sur la création d'une mutuelle régionale.

La Région poursuit également son action en direction de la santé des jeunes avec :

- La reconduction de la formation gratuite aux premiers secours pour les bénéficiaires de la carte jeune. Déjà 10 000 jeunes formés gratuitement;
- Le soutien aux projets permettant l'amélioration des conditions d'accueil et de vie des étudiants en santé afin de les fidéliser dans les territoires :
- Le lancement d'un appel à projets inédit dédié à la santé mentale des jeunes (dépôt des dossiers jusqu'au 31 janvier 2024 et attribution prévue en juillet 2024).



D. L'AIDE AUX ASSOCIATIONS POUR DAVANTAGE DE SOLIDARITÉ

- 52 M€ pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap : soutenir les associations, favoriser le retour à l'emploi, prendre en charge la rémunération et la formation des travailleurs handicapés, sensibiliser les lycéens et poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments et transports régionaux ;
- Atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : renforcement du dispositif Génération Egalité pour sensibiliser toujours
- plus de jeunes, organisation de temps forts annuels, mobilisation de toutes les politiques régionales ;
- Agir contre le racisme et l'antisémitisme: mise en place d'une plateforme de ressources à destination des formateurs, médiateurs et enseignants, généralisation de l'opération « Jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Egalité », soutien au concours régional Discrimétrages.





La Région Occitanie créera en 2024 un conseil régional de la laïcité et des valeurs républicaines. Sa composition et ses missions seront travaillées et détaillées en début d'année, en lien étroit avec les institutions, les syndicats et les associations qui font vivre le principe de laïcité au quotidien.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- Engagement pour l'Ukraine : aide aux projets de reconstruction et offre de séjours aux enfants ukrainiens ;
- Soutien aux actions d'urgence et de reconstruction, notamment au Maroc à la suite du séisme de septembre 2023;
- Accompagnement des réfugiés et demandeurs d'asile dans leur intégration sociale et leur insertion professionnelle.

Organisation des 1^{ères} Assises du droit de la mer et des solidarités maritimes en partenariat avec SOS Méditerranée

SOUTIEN AUX QUARTIERS PRIORITAIRES

Nouvelle génération de **contrats de ville** pour rompre l'isolement et lutter contre les disparités territoriales et soutien actif au **tissu associatif des quartiers prioritaires** (éducation à la santé, insertion sociale par le sport et la culture, aides à la lecture, etc).



E. LA CULTURE POUR ÉVEILLER LES CONSCIENCES

ÊTRE LA 1^{ÈRE} RÉGION EUROPÉENNE AUDIOVISUELLE ET LA 1^{ÈRE} DESTINATION EN FRANCE POUR LES PRODUCTIONS INTERNATIONALES

La Région mise depuis des années sur le secteur du cinéma et de l'audiovisuel pour favoriser le développement d'un écosystème complet de la formation à l'emploi. Cette politique volontariste porte ses fruits puisqu'aujourd'hui la filière audiovisuelle représente 13 000 emplois en Occitanie soit autant que la filière spatiale. 5 M€ sont investis chaque année :

- Aides aux sociétés de production pour la réalisation de longs et courts-métrages :
- Soutien aux structures de formation et salles de cinéma;
- Accompagnement d'une centaine d'auteurs et autrices dans leur projet d'écriture d'animation, de documentaire ou de fiction;
- Soutien technique aux équipes de tournage à la recherche de décors, lieux de tournage, d'acteurs ou de techniciens.



L'INFO EN 🛨

Maintien d'un budget supérieur à 3% représentant 71 M€ soit 2,80€ par habitant contre 2,40€ en moyenne dans les autres Régions

La Région poursuit son action pour « une culture partout et pour tous » en articulation avec le plan « Cultura Viva » :

- Maintien des aides dédiées aux arts vivants (création et diffusion) et poursuite de la concertation avec les acteurs culturels;
- Soutien aux auteurs, librairies et à l'édition en lien avec le Centre national du livre et l'Agence régionale du livre ;
- Accompagnement de projets structurants : la rénovation du musée de Tautavel (66) ou celle de la Coopérative Cérès Franco (11) ;
- **Développement de l'occitan et du catalan** dans l'ensemble des politiques régionales et renforcement des langues régionales dans l'enseignement public.

F. LE SPORT POUR FAVORISER L'INCLUSION

La Région poursuivra son plan d'actions pour un modèle sportif plus sobre, plus vertueux, porteur de justice sociale et territoriale pour **plus de 28 M€** :

- Poursuite des dispositifs d'aide aux clubs sportifs. 30 M€ mobilisés depuis 2016 pour aider plus de 3 900 clubs;
- Renouvellement des actions visant à favoriser la pratique sportive en milieu scolaire ;
- Accompagnement des Ligues et Comités régionaux ;
- Accompagnement des athlètes de haut niveau licenciés en Occitanie;
- Soutien à l'organisation de manifestations sportives structurantes...

LA RÉGION S'ENGAGE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Région poursuivra cette année son accompagnement en faveur des collectivités et associations portant des projets de construction ou de rénovation d'équipements sportifs. La Région lancera également cette année un appel à projets destiné à accompagner les projets d'équipements sportifs de proximité et en accès libre, ainsi que les installations sportives des Maisons Sport Santé. Elle engagera en 2024 13 M€ au titre du soutien à la création ou à la rénovation d'équipements sportifs.

TOULOUSE, MONTPELLIER, FONT-ROMEU: LES CREPS PASSENT EN MODE OLYMPIQUE!

La Région poursuivra son ambition visant à faire des 3 CREPS de véritables outils de promotion du sport et de la performance. En cette année olympique, elle renforcera ainsi ses dotations d'équipements (+13,6%), ciblera la rénovation de certaines installations susceptibles d'accueillir des athlètes en préparation des Jeux et lancera notamment le projet de nouvelle salle omnisport du CREPS de Montpellier 2 M€ seront mobilisés en 2024.





CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse 05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr @presseoccitanie **Montpellier** 04 67 22 81 31

y @occitanie I laregion.fr